

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL NANTES

Du 18 Janvier 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

HERVE Christophe	CFDT
MOALIC Anna	CFDT
AW Amadou	CFDT
BAUDRY Philippe	CFDT
HELLA Charles	CFDT
HERVE Olivier	CFE-CGC

SUPPLEANTS

DORE Anne-Marie	CFDT
PENCHER Nicolas	CFDT
GUILLY Frédéric	CFDT
JANKOVSKY Sébastien	CFDT
GUILLET Thomas	CFDT

Diffusion :

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#>

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/DP2017.HTM

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

intranet

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

extranet

<https://portal.mythalesgroup.com/emythales/organigramme.html>

REUNION

Présents :

GUILLET Thomas CFDT
GUILLY Frédéric CFDT
HELLA Charles CFDT
HERVE Olivier CFE-CGC
JANKOVSKY Sébastien CFDT

MADEC Christian, invité CFE-CGC
ROBILLARD Fabrice, invité CFDT

Excusés :

AW Amadou CFDT
DORE Anne-Marie CFDT
BAUDRY Philippe CFDT
HERVE Christophe CFDT
MOALIC Anna CFDT
PENCHER Nicolas CFDT

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines
Joseph KERBOURC'H	Responsable de site

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

Question 1)

Quelles sont les données économiques au dernier jour du mois dernier?

Paris & Ouest :

Région Transverse :

Les données économiques ont été communiquées en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

Rappel

En raison du caractère « confidentiel société » les informations données en séance ne seront pas transcrites dans le présent compte rendu. La mention écrite sera « *évoquée en séance* ».

Il appartient aux salariés désireux d'avoir plus d'informations de s'adresser aux élus DP.

Question 2)

Quelles sont les affaires et projets significatifs en cours : nombre de personnes travaillant sur l'affaire, date de fin ?

Réponse :

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Question 3)

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies depuis la dernière réunion DP : État (en cours, remise, perdue, gagnée, ...), probabilités associées, dates prévues de remise de l'offre, date prévisionnelle de début d'affaires, nombre de salariés concernés par la réalisation sur le périmètre des élus DP de Nantes ?

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Plan de charge

Question 4)

Quel est le stand-by actuel (en nombre d'ETP, en nombre de personnes et combien sont en stand-by depuis plus de trois mois) et quelles sont les prévisions de stand-by (en nombre de personnes) pour le trimestre en cours et celui à venir ?

CCL LOU Nantes : 12,5 ETP actuellement, dont 0 de plus de 3 mois. Prévision de 9 à 3 mois

CCL LOM Cholet : 4 en début de mois. 2 pour le trimestre à venir.

CC OIC : 0 ETP

Question 5)

Pour les salariés en stand-by, y a-t-il des difficultés d'employabilité?

Réponse :

Il n'y a pas de difficulté d'employabilité particulière qui serait exclusivement liée aux domaines de compétences ou technologies maîtrisées par les salariés en stand-by.

Question 6)

Pour les salariés en stand-by et principalement pour ceux qui ont des difficultés d'employabilité, quelles sont les actions en cours et/ou envisagées pour réduire leur stand-by?

Réponse :

Plusieurs actions sont menées pour maintenir leur employabilité et leur permettre d'accélérer la reprise d'activité :

- Affectation sur des projets internes,
- Intégration en renfort sur les projets,
- Réponse aux appels d'offres,
- Formation,
- Préparation aux entretiens avant rencontre client.

Gestion du personnel

Question 7)

Effectif au dernier jour du mois dernier

Effectifs au 31 12 2018	Total	dont contrat alternance	dont stagiaire
CTE	2		
Directions Fonctions Centrales	4	1	
OIC	64	2	
REG PO	79	1	
REG TRANSV.	95	2	
Total général	244	6	

Agence de Nantes : Le cas échéant, quelles sont les causes des variations d'effectif du mois dernier (embauches CDI, embauches CDD, autres embauches, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD, mutations, contrats de sous-traitance, fin de période d'essai) ?

Tableau des variations d'effectifs pour le mois dernier.

Régions Paris Ouest et Transverses rattachés au périmètre des élus DP de « Nantes »

	Paris Ouest et Transverses(*)	LOU Nantes + CTE	LOM Cholet	OIC Cholet
Entrée				
Embauche CDD				
Embauche CDI			1	1
Mutation THALES Services		1		
Mutation THALES Autres				
Sortie				
Fin de Premier CDD				
Fin renouvellement de CDD				
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Fin de période d'essais				
Licenciement				
Démission		1		
Retraite				
Rupture conventionnelle		1		
Sans variation de l'effectif				
Renouvellement de CDD				
Passage de CDD en CDI				

Question 8)

Périmètre DP de Nantes → Nous vous demandons de remettre aux élus, une liste nominative du personnel entrant et sortant avec la date physique et éventuellement administrative.

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Temps de travail

Question 9)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel les informations suivantes concernant la période écoulée depuis la dernière réunion:

- Les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivité
- Les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité
- Les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'auront pas été pris

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Question 10)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

- Les demandes de dérogations (pour travail des samedi/dimanche) arrivées depuis la dernière réunion DP.
- Les horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)

Réponse

Les informations ont été remises en séance.

Question 11)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du périmètre DP de Nantes au dernier jour du mois dernier :

CTE	2
CTE AGIL	1
CTE	1
CTE LIS	1
CTE	1
DFC	4
FONC CENTRAL	4
Fonctions centrales	4
OIC	64
DIR CC OIC	5
Activités OIC d'infogérance	3
Pôle	2
OIC APPLIS	28
Activités OIC d'infogérance	28
OIC CLOUD	6
Activités OIC d'infogérance	5
Apprenti	1
OIC INFRAS	10
Activités OIC d'infogérance	10
OIC PIL PROD	13
Activités OIC d'infogérance	13
OIC RESEAU	2
Activités OIC d'infogérance	2
REG PO	79
CCR LOU PO	74
Autres	6
CIRTI-AT	3
Contrat Alternance	1
ENGIE - AT	1
EWR	2
GIE SIRH - AT	1
IGN	1
IMA - AT	2
IT-CE - AT	1
ITS	1
LA POSTE - AT	8
MAAF - AT	2
MAIF - AT	2
OIC - Athena	2
OIC - Outillages	10
ORANGE - Switch	10
PARNASSE MAIF - AT	1
Pilotage CC	1
PoleEmploi - AT	1
RATP - TMA SAE RER	1
SNCF - AT	2
TCS-GENPUB	4
TDMS - Lewis	11
DIR PO	4
BID	1
Commerce	3
P.INFOG	1
Pôle	1
REG TRANSV.	95
CCR LOM TSV	93
Autres	3
CCL LOM	2
Contrat Alternance	2
EWR	21
GIE SIRH - AT	1
ITS	33
LPA ES1	30
TDMS - Lewis	1
P.INFRA	1
Pôle	1
P.INTREG.TH	1
Pôle	1
Total général	244

Question 12)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du personnel relevant des instances représentatives du personnel (IRP) du périmètre de Nantes travaillant hors de leur site de rattachement.

Sont donc inclus dans ce tableau le personnel :

- résidant à Nantes, en déplacement sur Niort ou autres
- résident à Niort, en déplacement sur Nantes ou autres

Résidant à	Lieu de mission	Nombre	Prévision de fin
Nantes (LOM)	Velizy	1	31/03/2019
Nantes (LOU)	Velizy	1	31/03/2019
Niort (LOU)	Nantes	1	08/01/2019

Question 13)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel la liste des personnels empruntés des autres sites.

Réponse :

Aucun personnel emprunté.

Question 14)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel le nombre d'interventions qui ont eu lieu en Astreinte 24h/7 Heures Ouvrables / Heures Non Ouvrables pour le mois dernier par équipe pour OIC de PROD et INFRA Cholet.

Réponse :

Sur le site de Cholet, 94 astreintes ont été réalisées pour le mois de Décembre. Ces astreintes concernent 24 personnes.

Question 15)

Pouvez-vous indiquer le % d'AT pour les CCL LOU, LOM, OIC et CTE pour les salariés du périmètre des élus DP de l'agence de Nantes ?

Réponse :

Voici la répartition pour les différents CCL sur le site de Nantes :

	AT	Forfait/plateaux
LOU	30%	70%
LOM	10%	90%
OIC	0	100%
CTE	N/A	N/A

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Visite des locaux provisoires par le CHSCT

1. Pourriez-vous nous faire un retour sur la visite des locaux provisoires par le CHSCT ?

Réponse :

Dans le cadre du processus social actuellement en cours, le CHSCT s'est déplacé le vendredi 11 janvier 2019 à Nantes en vue d'une information sur la prise de locaux provisoires. La visite s'est bien passée. Le processus se poursuit à travers les instances désignées.

RTT 2019

2. Combien de jours de RTT y-a-t-il en 2019 pour les IC forfait jours, IC forfait heures, les mensuels 37h30 et mensuels 38h ?

Réponse :

	Total RTT 2019	JRTT pris à l'initiative du salarié	JRTT pris à l'initiative de l'employeur	Pont de l'ascension Vendredi 31 mai 2019	
				RTT employeur	Abs autorisée payée
37,50h*	14	7	6	1	
38h*	11	6	5		1
1670h*	11	6	5		1
210j*	14	7	6	1	
214j*	10	3	6	1	

Les JRTT collectifs sont positionnés de la façon suivante :

- Pré-positionnement par l'employeur des jours RTT communs à tous les régimes horaires :
=>Du Mardi 24 décembre 2019 au Mardi 31 décembre 2019 (5 jours)
- Pour les salariés ayant 6 JRTT pris à l'initiative de l'employeur, s'y ajoute le lundi 23 décembre 2019 (1 jour)

Ce pré-positionnement pourra être modifié pour imputer notamment les JRTT employeurs prioritairement sur les jours d'inter-contrat / de fermeture clients.

3. Quand les JRTT 2019 seront-ils accessibles dans E-HR Admin ?

Réponse :

Les compteurs de JRTT seront mis à jour et accessible dans E-HR Admin pour tous les collaborateurs d'ici la fin du mois de janvier.

Jtime

4. Quelle est la date d'ouverture de JTIME pour janvier 2019

Réponse :

La version 5 des applications JTIME/JNOTE & JMYTHALES, qui a été ouverte cette semaine, correspond essentiellement à la refonte de l'architecture, pour obtenir de meilleures performances, répondre aux obligations de sécurité, et à la difficulté d'accès connue via internet. Cette version comprend aussi quelques corrections mineures attendues par les utilisateurs.

Il s'agit de nouvelles adresses d'accès URL, qu'il convient d'utiliser à partir du portail PeopleOnline. L'accès se fait avec le TGI et mot de passe eDIR. Certains salariés utilisent des raccourcis qui ne fonctionneront plus. Un message sera alors disponible pour les informer.

IC Changement de forfait

5. Combien de personnes sont passées au forfait heures en Janvier 2019?

6. Combien de personnes sont passées au forfait jours en Janvier 2019 ?

7. Combien de personnes sont passées au forfait 214 jours en Janvier 2019?

8. Combien de personnes sont revenues au forfait 210 jours en Janvier 2019?

9. Combien de personnes sont passées au forfait 206 jours en Janvier 2019?

Réponse :

Ces questions ne relèvent pas de cette instance.

Recrutement

10. Pouvez-vous nous donner le bilan de recrutement de l'année sur le périmètre de Nantes ?

Réponse :

En 2018, 21 recrutements ont été effectués pour le CCL LOU Nantes et 17 recrutements pour le CCL LOM Transverse Cholet.

EAA

La campagne des EAA est ouverte depuis le 2 novembre.

11. Où en sommes-nous ?

Réponse :

La campagne des Entretiens Annuels d'Activité est ouverte et se termine fin février 2019.

Les EAA sont en cours de préparation et de planification. Les entretiens ont débuté. A ce jour dans e-HR, 5% des EAA sont finalisés dans l'outil.

12. Les personnes en charge des EAA sont-elles toutes formées ?

Réponse :

Tous les nouveaux chefs de développement sont accompagnés par leur responsable CCL et suivent des ateliers de formations animés par les RRH. Ces ateliers sont liés aux différents moments clés du management avec notamment un atelier EDP et un atelier EAA en amont des campagnes.

Rémunération

13. Pouvez-vous nous expliquer comment est calculée l'évolution de la rémunération suite à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie ?

Réponse :

Les éléments pour calculer l'évolution de la rémunération en 2018 sont les suivants :

1. Suppression de la cotisation maladie soit -0,75% du Brut Fiscal
2. Suppression de la cotisation chômage soit -2,40% du Brut Fiscal
3. Ajout de la hausse de la CSG soit +1,7% de 98.25% du Brut Fiscal
4. Ajout de la hausse de la CSG sur la Prévoyance soit +1,7% des cotisations patronales prévoyance

Cela ne tient pas compte des changements de cotisations au 01/01/2019.

Rendez-vous 2019

Tous les salariés ont reçu un email les informant que la Direction Générale se rendra sur l'ensemble de nos sites, à l'occasion des Rendez-vous 2019.

A NANTES le lundi 11 mars de 17H00 à 18H30

A CHOLET le lundi 11 mars de 10H30 à 12H00

14. Quelle sera la finalité de ces réunions ?

15. Quand recevrons-nous les détails pratiques ?

Réponse :

L'objectif de ces réunions d'information Thales Services est de faire le bilan de l'année 2018 et mettre en perspective les enjeux et objectifs 2019.

2 évènements vont avoir lieu :

- Le lundi 11 mars à 10h30 sur Cholet : tous les salariés présents sur le site de Cholet seront invités
- Le lundi 11 mars à 17h sur Nantes : tous les salariés présents sur le site de Nantes seront invités

16. Apparemment, cette reprise n'est toujours pas effective. Quand le sera-t-elle ?

Réponse :

Les tests de migration de la messagerie mythalesgroup.com vers mythalesgroup.io se sont déroulés avec succès. La migration va débuter très prochainement et s'échelonnera normalement sur 1 à 2 semaines.

QUESTIONS DE LA CFE-CGC POUR LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 18 JANVIER 2019

1) *Prime exceptionnelle « Gilets jaunes »*

Ce sujet a semble-t-il avancé au niveau de la Direction du Groupe. Pouvez-vous nous détailler la décision prise par la Direction sur les modalités de versement de cette prime ? Pouvez-vous tout particulièrement nous préciser le pourcentage des collaborateurs concernés par celle-ci ?

Réponse :

Le Groupe Thales a décidé, en fonction de la rémunération annuelle (salaires < 20.300 € jusqu'à salaires < 44.000 €) d'octroyer aux salariés des primes exceptionnelles qui varieront entre 350 euros et 650 euros. Ces primes seront exonérées de la totalité des cotisations, contributions et impôts et taxes de toute nature et versées sur la paye de janvier 2019. Chaque salarié concerné sera informé par email de la prime qui lui sera versée.

Une communication a été envoyée à l'ensemble des salariés du Groupe Thales le 17 janvier 2019.

2) *Bilan Recrutement 2018*

Pouvez-vous nous faire un bilan des recrutements sur l'année 2018 ? Pouvez-vous nous préciser le pourcentage d'hommes et de femmes embauchés, et leurs années d'expériences ?

Réponse :

En 2018, 21 recrutements ont été effectués pour le CCL LOU Nantes et 17 recrutements pour le CCL LOM Transverse Cholet. Les informations détaillées concernant les recrutements sont du ressort de l'instance Comité d'Entreprise.

3) *Minimum Conventionnel pour les forfaits 214j*

Quel minimum conventionnel est appliqué pour un salarié au forfait 214 jours. Est-ce celui de la grille forfait 210 jours ? Ou y-a-t-il une revalorisation de 3% par rapport à ce minimum ?

Réponse :

Le minimum conventionnel de référence pour les salariés en forfait 214 jours est appliqué sur une base du salaire de 210 jours.

Planning des prochaines réunions DP

Mois	Dates	Salles
Février 2019	Vendredi 22 février 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Mars 2019	Vendredi 22 mars 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Avril 2019	Vendredi 19 avril 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Mai 2019	Vendredi 17 mai 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Juin 2019	Vendredi 21 juin 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Juillet 2019	Vendredi 19 juillet 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Septembre 2019	Vendredi 20 septembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Octobre 2019	Vendredi 18 octobre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Novembre 2019	Vendredi 15 novembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Décembre 2019	Vendredi 19 décembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes